

ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remis au stagiaire.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Raison sociale :	Appart'Hotels Sainte maxime		
Adresse :	2 rue henri Frenay Villa les mouettes 83120 SAINTE-MAXIME	FRANCE	
N° d'immatriculation de l'entreprise :			
Représentée par :	Madame GRANIER Florence	Fonction :	Responsable

Atteste que l'étudiant désigné ci-dessous :

Nom et prénom :	FLAVIGNY Noah	Section :	BSIO1
Date de naissance :	21/07/2006		

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom :	Lycée Saint-Exupéry		
Adresse :	270 avenue de Valescure	83700 Saint-Raphaël	
Représenté par :	Sylvie PENICAUT	en qualité de chef d'établissement	

a effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre entreprise ou organisme

du 26/05/2025 au 28/06/2025

Soit une durée effective totale de : 5 jours semaines.

Le montant total de € a été versé au stagiaire à titre de gratification.

Fait à Sainte-maxime, le 16/05/2025

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil

Agence Florence GRANIER
2 rue Henry FRENAY
83120 SAINTE-MAXIME
Tél : 04 94 96 01 80
Email : fgimmobilier@wanadoo.fr
RCS FREJUS 430 000 182